

**Procès-verbal DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 08 avril 2024**

Sous la présidence de Monsieur le Maire Éric VETU.

**Présents :** Mme Evelyne VALENTIN, Mme Marylène OUDIN, Mme Annie VETU, Mme Charlene GAILLET, M. Éric VETU, M. Jonathan ROSSIGNOL, M. Valentin PIVIDORI, M. Johann GALICHER, M. Grégory GALICHER.

**Absent :** néant

**Excusé :** M. Philippe SCIEUR donne Pouvoir à Mme Evelyne VALENTIN

**Secrétaire de séance :** M. Jonathan ROSSIGNOL

**Convocation du 04/04/2024**

La lecture du procès-verbal du conseil municipal du 03/04/2024 a été approuvée à l'unanimité après correction.

**1) CFU Budget Principal 2023 (1délibération) :**

M. le Maire nous indique que le Compte Financier Unique a effectué plusieurs allers-retours entre la commune et la trésorerie concernant des différences dans les comptes notamment la partie Amortissements et la partie des résultats reportés.

Sur l'année 2023 :

Les Recettes réalisés sont de 88 044.02€ en investissement et de 478 353.00€ en fonctionnement.

Les Dépenses réalisées sont de 72 539.28€ en investissement et de 415 689.03€ en fonctionnement.

Le CFU fait donc apparaitre un excédent d'investissement de 15 504.74 € et un excédent de fonctionnement de 62 663.97€ donc un résultat sur l'exercice de 78 168.71€.

Le Vote se fait en absence de M. le Maire

Approbation du CFU Budget Principal à l'unanimité.

**2) CFU Budget Annexe Photovoltaïque 2023 (1délibération) :**

Le Compte Financier Unique ne présente aucun mouvement sur 2023.

La propriété du compteur n'étant toujours pas régularisé auprès d'EDF, la production d'électricité revendue n'a pas pu être perçue sur 2023

Le CFU du Budget Annexe Photovoltaïque est donc à 0€ en réalisation que ce soit en fonctionnement ou en Investissement

Approbation du CFU Budget Annexe Photovoltaïque à l'unanimité.

**3) Délibération d'« Affectation du résultat » du Budget Principal (1 délibération) :**

Le Compte Financier Unique fait apparaitre les résultats suivants :

Au compte 1 068, aucun excédent de fonctionnement capitalisé (R1068), un excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) de 194 270.31€ ainsi qu'un excédent de résultat d'investissement reporté de 104 067.73€

Il sera aussi reporté au Budget Primitif 42 376.48 € de dépenses d'investissement.

Approbation de la délibération de l'Affectation du Résultat à l'unanimité

#### **4) Provision pour risques (1 délibération) :**

La trésorerie nous demande de provisionner le compte 681 de 360.84€ correspondant à 15% des risques de non recouvrement.

Approbation à l'unanimité.

#### **5) Vote des taux (1 délibération) :**

Suite à la revalorisation de la valeur locative, sans modifications de taux, les sommes à percevoir seront donc en augmentation de 22 400€

Après délibération, le conseil décide de reconduire les taux d'imposition de 2023.

Les taux de référence pour 2024 sont donc de :

Taxe Foncière (bâti) :20.82%

Taxe Foncière (non bâti) :14.05%

Taxe d'Habitation :11.47%

CFE :11.33%

Approbation à l'unanimité.

#### **6) Subvention aux associations (1 délibération) :**

Après délibération, il a été pris la décision que les subventions seront attribuées qu'aux associations ayant fait la demande avec un dossier présentant l'association ainsi que le bilan financier comme le prévoit la réglementation sur l'attribution des subventions.

Une demande de dernière minute est présentée par M. le maire concernant l'UNSS du Lycée Oehmichen.

La section natation s'est qualifiée pour les championnats nationaux. Clément ROSSIGNOL, membre de l'équipe, s'est rapproché de la commune pour demander une aide aux dépenses pour participer à ces championnats.

Avec dossier à l'appui, le conseil a décidé d'attribuer une subvention à l'UNSS.

Les sommes sont ainsi attribuées :

CCL :200€

EMIM :100€

Orchestre des enfants de la marne :100€

UNSS :200€

Mme Marylène OUDIN (Présidente du CCL) et M. Jonathan ROSSIGNOL ne participent pas au vote.

Approbation à l'unanimité.

#### **7) Budget Primitif Communal (1 délibération) :**

Mr le Maire nous fournit une note de présentation brève et synthétique pour nous présenter l'orientation budgétaire de la commune.

Mr le Maire nous fait la lecture du Budget prévisionnel.

Dépenses de fonctionnement :621 529.16€

Recettes de fonctionnement : 621 529.16€

Dépenses d'Investissement :560 081.28€

Recettes d'Investissement : 560 081.28€

Approbation à l'unanimité.

**8) Budget Primitif Budget annexe Photovoltaïque (1 délibération) :**

Mr le Maire nous fournit une note de présentation brève et synthétique pour nous présenter l'orientation budgétaire pour le budget Photovoltaïque.

Mr le Maire nous fait la lecture du Budget prévisionnel.

Dépenses de fonctionnement : 4 568.12€

Recettes de fonctionnement : 4 568.12€

Dépenses d'Investissement : 41 089.92€

Recettes d'Investissement : 41 089.92€

Approbation à l'unanimité.

**9) Modification de la délibération « Demande de Subvention départementale concernant le pouvoir de police », (1 délibération) :**

Suite au retour de la trésorerie sur la délibération « Demande de Subvention départementale concernant le pouvoir de police », nous faisons une délibération venant modifier cette première délibération faite le 03/04/2024.

Pour une opération de voirie communale toutes compétences confondues : application du taux territorial sur le cout HT des dépenses éligibles, subvention plafonnée à 20 000€

Les travaux étant estimés à 246 778.50€ avec une participation de la commune à hauteur de 50%, nous pouvons faire la demande de 20 000€

**10) Questions Diverses :**

M. le Maire nous informe que pour la renégociation du bail de l'antenne, la société ATC s'alignera sur Valocim.

La société ATC souhaiterait agrandir la surface louée.

M. Grégory GALICHER demande quand seront coupés les sapins infectés de chenilles processionnaires. M. le maire précise qu'il faut que les chenilles soient retirées avant de procéder à l'abattage des arbres.

Mme Marylène OUDIN et M. Grégory GALICHER nous informent qu'ils sont en attente de devis pour le repas communal du mois de septembre.

La séance est levée à 00h00

Le secrétaire de séance,  
Jonathan ROSSIGNOL



Le Maire,  
Éric VETU



